RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2000 B 00571
Numéro SIREN : 429 326 614
Nom ou dénomination : FIMAVI

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002822

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

GROUPE FIMAVI

GROUPE FIMAVI SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 000 €
Siège social : La Peyre 15430 PAULHAC
RCS Aurillac 429 326 614



sygnatures

8 chemin de la Terrasse BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
Tél : 05 62 47 73 73 – Fax : 05 62 47 73 74 – www.sygnatures.com
SAS au capital de 324 366 € RCS Toulouse B333 321 628

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE **3**
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE **4**
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE **5**
PRESENTATION DU GROUPE **6**
1. Etablissement des comptes consolidés 6
2. Activité du groupe 6
3. Gouvernance du Groupe 6
4. Organigramme au 31 mars 2021 7
FAITS SIGNIFICATIFS **8**
FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE PRECEDENTE **8**
EVENEMENTS POST-CLÔTURE **9**
PRINCIPES COMPTABLES **9**
1. Référentiel comptable appliqué 9
2. Utilisations d'estimations de la Direction 9
3. Principes de consolidation 10
   a. Méthodes de consolidation 10
   b. Élimination des opérations intra groupe 10
   c. Écarts d'acquisition 11
   d. Dates de clôture 11
4. Méthodes et règles d'évaluation 12
   a. Immobilisations incorporelles 12
   b. Immobilisations corporelles 12
   c. Tests de dépréciation 13
   d. Contrats de location financement 13
   e. Immobilisations financières 14
   f. Stocks et en-cours 14
   g. Créances et dettes 14
   h. Trésorerie et équivalents de trésorerie 15
   i. Charges d'intérêts et couverture de flux de trésorerie 16
   j. Impôts sur les bénéfices et fiscalité différée 16
   k. Provisions réglementées 16
   l. Provisions risques et charges 17
   m. Avantages au personnel 17
   n. Chiffre d'affaires 17
   o. Subventions et crédit d'impôt recherche 19
   p. Charges et produits exceptionnels 19
   q. Résultat par action 19
PERIMETRE DE CONSOLIDATION **19**
1. Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2021 ..... **20**
2. Participations non consolidées 20
COMPARABILITE DES COMPTES **22**
1. Variation de périmètre sur la période **23**
2. Variation de périmètre sur la période précédente 23
3. Changement de méthodes comptables 24
4. Changement d'estimations comptables 25
5. Changement de présentation 25
6. Compte de résultat pro forma 26
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 27
1. Écarts d'acquisition **28**
2. Immobilisations incorporelles 28

3. Immobilisations corporelles 29
4. Immobilisations financières 30
5. Titres mis en équivalence 31
6. Stocks et en-cours 31
7. Créances clients 32
8. Autres créances 32
9. Compte de régularisation 33
10. Trésorerie nette 33
11. Capitaux propres 33
a. Capital social 33
b. Tableau de variation des capitaux propres 34
12. Provisions pour risques et charges 35
13. Dettes financières 36
14. Dette financière nette 38
15. Dettes fournisseurs et autres créditeurs 38
16. Autres dettes 38
17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers 39
a. Gestion du risque de liquidité 39
b. Gestion du risque de taux 39
c. Gestion du risque devises 39
d. Gestion du risque de crédit 39
e. Gestion du risque de non-respect des covenants 39
18. Autres produits d'exploitation 40
19. Charges de personnel 40
20. Résultat financier 40
21. Résultat exceptionnel 41
23. Impôts sur les résultats 41
24. Variation du BFR 43
25. Flux liés aux variations de périmètre présentées dans le TFT 44
26. Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations présentés dans le TFT 44
27. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions présentées dans le TFT 45
AUTRES INFORMATIONS 46
1. Effectifs 46
2. Engagements hors bilan 46
3. EBITDA 47
4. Honoraires des commissaires aux comptes 47

BILAN CONSOLIDE

ACTIF *(en milliers d'euros)*	**Notes**			**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
		Brut	**Amt & Dépréciations**	**Net**	**Net**
Ecarts d'acquisition	**1.**	20 598	(90)	20 508	197
Immobilisations incorporelles	**2.**	612	(533)	79	58
Immobilisations corporelles	**3.**	31 748	(3 710)	28 038	10 178
Immobilisations financières	**4.**	14 929	(8)	14 922	4 201
Titres mis en équivalence	**5.**	6 867	0	6 867	6 273
Actif immobilisé		**74 755**	**(4 340)**	**70 415**	**20 907**
Stocks et en-cours	**6.**	29 020	(291)	28 729	2 004
Clients et comptes rattachés	**7.**	9 481	(368)	9 112	1 088
Autres créances	**8.**	3 299	0	3 299	2 575
Impôts différés actifs	**23.**	102	0	102	14
Comptes de régularisation	**9.**	1 300	0	1 300	80
Valeurs mobilières de placement	**10.**	3 463	(114)	3 349	12
Disponibilités	**10.**	27 943	0	27 943	70 283
Actif circulant		**74 609**	**(774)**	**73 835**	**76 056**
Total ACTIF		**149 364**	**(5 114)**	**144 250**	**96 964**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	**Notes**	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Capital social émis	**11.**	50 000	5 000
Primes d'émission	**11.**	24	24
Réserves consolidées et report à nouveau	**11.**	31 412	26 099
Résultat part du groupe	**11.**	438	52 013
Capitaux propres (part du groupe)	**11.**	**81 873**	**83 136**
Intérêts minoritaires	**11.**	**5 039**	**178**
Provisions pour risques et charges	**12.**	**923**	**19**
Emprunts et dettes financières	**13.**	24 494	9 532
Fournisseurs et autres créditeurs	**15.**	27 393	468
Autres dettes	**16.**	4 481	3 452
PCA	**9.**	47	179
Dettes		**56 415**	**13 631**
Total PASSIF		**144 250**	**96 964**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020 (1)
Chiffre d'affaires		**32 134**	**151 164**
Autres produits d'exploitation	**19.**	144	658
Achats consommés et variations de stocks		(24 137)	(102 928)
Services extérieurs		(3 334)	(18 138)
Charges de personnel	**20.**	(1 292)	(17 588)
Impôts et taxes		(293)	(1 339)
Autres charges d'exploitation		(6)	(109)
Dotations nettes aux amortissements	**2. 3.**	(1 396)	(3 440)
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant	**6. 7. 8.**	(77)	(8)
Dotations nettes aux provisions risques et charges	**13.**	(8)	(191)
Résultat d'exploitation		**1 734**	**8 080**
Résultat financier	**21.**	142	(892)
Résultat courant des entreprises intégrées		**1 876**	**7 188**
Résultat exceptionnel	**22.**	(88)	51 010
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		**1 788**	**58 198**
Impôts sur les résultats	**23.**	(861)	(4 515)
Résultat net des sociétés intégrées		**927**	**53 683**
Résultat des sociétés mises en équivalence		(57)	101
Dotations / Reprise aux amortissements des écarts d'acquisition	**1.**	(72)	(544)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**798**	**53 240**
Intérêts minoritaires		361	1 227
Résultat net - part du groupe		**438**	**52 013**
Nombre d'actions (hors actions propres)		500 000	500 000
Résultat par action		0,88 €	104,03 €
EBITDA		**3 138**	**11 711**

1) La participation GROUPE BACACIER et ses filiales sont consolidées dans les comptes consolidés au 31 mars 2020 selon la méthode de l'intégration globale pour une période de 9 mois allant du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019 (cf. p 24).

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020 (1)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**798**	**53 240**
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements des immobilisations et des frais d'émission d'emprunt	27.	1 396	3 439
Amortissements des écarts d'acquisition	27.	72	544
DAP / RAP sur Provisions risques et charges	27.	8	194
Élimination des DAP / RAP		**1 476**	**4 178**
Variation des impôts différés	22.	(9)	78
Plus-value sur cession des titres GROUPE BACACIER SAS			(51 127)
(Plus value) ou Moins value de cessiond'immo corp. et incorp.		86	382
Résultat des sociétés mises en équivalence		57	(101)
Dividendes versés/reçus des sociétés mises en équivalence		39	0
Marge brute d'autofinancement (MBA)		**2 447**	**6 649**
Variation des stocks nets	24.	(11 896)	1 571
Variation des créances clients et des comptes rattachés nets	24.	(1 411)	2 419
Variation des autres créances nettes	24.	(275)	(3 018)
Variation des comptes de régularisation	24.	(1 168)	(188)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	24.	11 598	(17 458)
Variation des autres dettes	24.	(426)	(1 899)
Variation des comptes de régularisation	24.	(154)	204
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		**(3 732)**	**(18 368)**
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**A**	**(1 284)**	**(11 720)**
Acquisitions d'immobilisations (nettes de dettes)	26.	(29 696)	(6 109)
Cessions d'immobilisations nette (nettes de créances)	26.	127	163
Cession des titres GROUPE BACACIER SAS, nets de frais	26.		74 830
Trésorerie cédée de GROUPE BACACIER			(2 059)
Incidence des variations de périmètre	25.	(25 611)	(2 628)
Flux nets de trésorerie liés à l'investissement	**B**	**(55 180)**	**64 197**
Dividendes versés à l'actionnaire		(1 700)	(200)
Augmentation de capital en numéraire par NEWCO souscrite par les minoritaires		4 500	0
Emissions de PGE	13.	1 265	0
Emissions d'emprunts bancaires	13.	13 000	3 309
Remboursements d'emprunts et intérets financiers net décaissés	13.	(1 057)	(35 829)
Remboursement du prêt en compte courant d'associé		0	28 521
Flux nets de trésorerie liés au financement	**C**	**16 008**	**(4 200)**
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		**(40 456)**	**48 280**
Trésorerie à l'ouverture	10.	**69 638**	**21 358**
Trésorerie à la clôture	10.	**29 182**	**69 638**
Variation de trésorerie	10.	**(40 456)**	**48 280**

1) La participation GROUPE BACACIER et ses filiales sont consolidées dans les comptes consolidés au 31 mars 2020 selon la méthode de l'intégration globale pour une période de 9 mois allant du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019 (cf. p 24).

PRESENTATION DU GROUPE

1. Etablissement des comptes consolidés

Ce document contient les comptes consolidés annuels de la société FIMAVI SAS et de ses filiales (désignée sous l'appellation « le Groupe ») pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

FIMAVI est une Société par Actions Simplifiée de droit français créée le 7 févier 2000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le numéro B 429 326 614. Son siège social est situé La Peyre à PAULHAC (15430).

Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et approuvés par le Président.

2. Activité du groupe

Depuis la cession le 6 novembre 2019 du bloc de contrôle du sous palier GROUPE BACACIER au groupe KINGSPAN, les activités principales du Groupe FIMAVI sont la fabrication et la commercialisation de matériel nécessaire à la production d'énergie solaire et la gestion de la participation résiduelle de 15% dans GROUPE BACACIER.

Le Groupe dispose également de participations dans des sociétés immobilières, hôtelières, de services et de production d'énergie solaire.

3. Gouvernance du Groupe

Le GROUPE FIMAVI est géré par le président Jean-Christophe VIGOUROUX.

4. Organigramme au 31 mars 2021

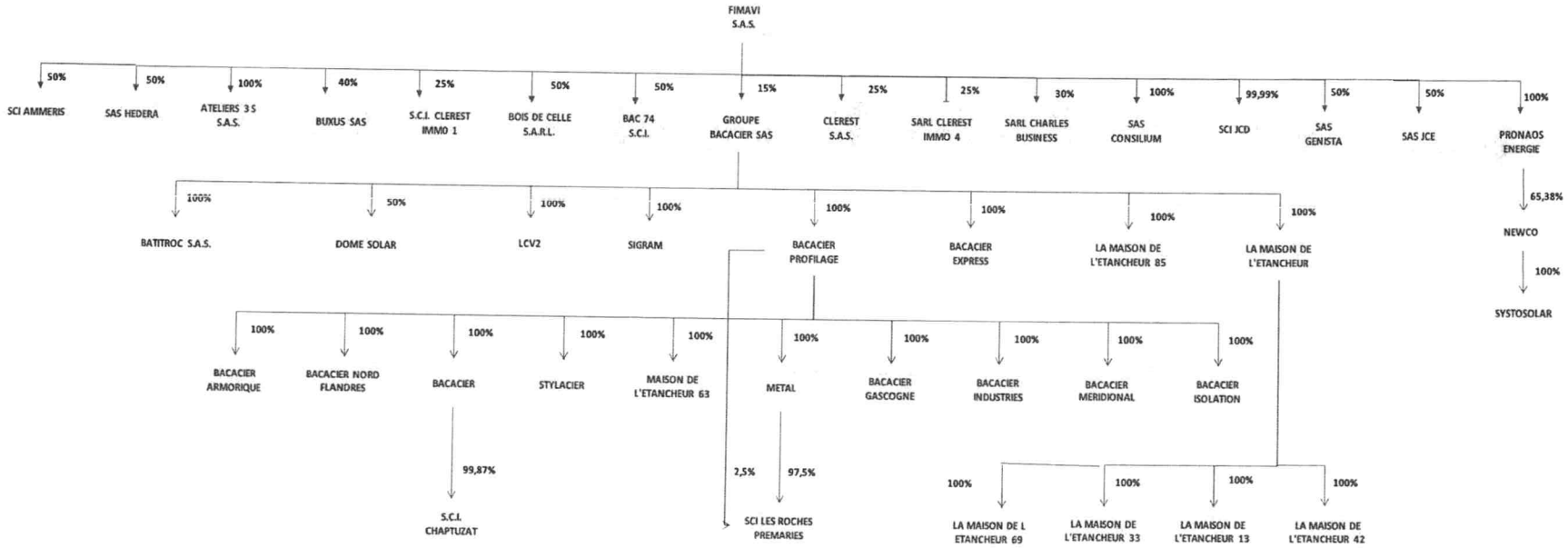

FAITS SIGNIFICATIFS

Les faits significatifs de la période sont :

- Les activités du Groupe notamment de GROUPE BACACIER ont été partiellement affectées par le COVID-19 sur les mois de mars, avril et mai 2020 sans pouvoir toutefois en apprécier l'impact financier chiffré.

  Les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité, la Direction n'ayant pas, à la date d'arrêté des comptes, connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

- Prises de participation de 50 % dans JCE le 28 décembre 2020 et dans la SCI AMMERIS le 2 avril 2020.

- Acquisition de la société SYSTOSOLAR le 8 décembre 2020 pour 26 M€ suite à la création en novembre 2020 d'une société NEWCO dont FIMAVI est actionnaire indirectement à 65,38%. Cette acquisition a été financée par fonds propres à hauteur de 13 M€ et par la souscription fin février 2021 d'une dette bancaire de 13 M€.

- Acquisition des murs et du fonds de commerce de l'hôtel ALTITUDE en date du 3 décembre 2020 par CONSILIUM.

- Augmentation de capital de 45 M€ réalisée par la société FIMAVI en date du 31 mars 2021. Cette augmentation de capital a été réalisée par incorporation de réserves et augmentation de la valeur nominale des 500 000 actions de 10 à 100 €.

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE PRECEDENTE

Les faits significatifs de la période précédente sont :

- Cession le 6 novembre 2019 de 63.57% des titres GROUPE BACACIER SAS au géant de l'industrie KINGSPAN pour un prix de cession de plus de 75 M€. FIMAVI conserve 15% du capital et de la présidence de GROUPE BACACIER SAS au moins jusqu'au 31 décembre 2021.

  Cette cession du bloc de contrôle est accompagnée des opérations suivantes :

  - Acquisition des sociétés SIGRAM et LCV2 par la société GROUPE BACACIER détenues auparavant par FIMAVI ;

  - Transfert pour un montant de 1€ à FIMAVI de l'intégralité des titres BACACIER 3S renommée ATELIERS 3S ;

  - Acquisition complémentaire de 21,82% des titres MAISON DE L'ETANCHEUR permettant au Groupe de contrôler 100% de la société ;

- Remboursement à hauteur de 34 M€ des dettes rattachées à des emprunts bancaires et aux contrats de crédits-bails, et financement par KINGSPAN GROUP par apport en compte courant s'élevant à 28,5 M€ au 31 décembre 2019.

- Changement des dates de clôture du 31 mars au 31 décembre des sociétés du sous palier GROUPE BACACIER.

- Création des sociétés HEDERA et GENISTA détenues à 50% par FIMAVI SAS.

- Mise en service le 21 janvier 2020 du site Ex-SEITA de RIOM porté par la société LCV2.

EVENEMENTS POST-CLÔTURE

- La société FIMAVI cède sa place de Président de la société GROUPE BACACIER SAS le 1er avril 2021, au profit de Monsieur CEDRIC BRUGE.

- Acquisition par GROUPE BACACIER du solde des 50 % des titres de participations de la société DOME SOLAR.

PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en France définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-02 et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2016).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

2. Utilisations d'estimations de la Direction

L'établissement des états financiers implique de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour l'évaluation des provisions, des amortissements, des dépréciations, des tests de valeur sur les écarts d'acquisition et les immobilisations.

3. Principes de consolidation

a. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 mars 2021. Les comptes utilisés pour les entités du sous palier GROUPE BACACIER sont ceux du 31 décembre 2020 ; les comptes au 31 mars 2021 n'étant pas établis.

Toutes les participations significatives dans lesquelles le groupe assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

La méthode retenue pour les différentes sociétés du Groupe est détaillée dans la partie "Périmètre de consolidation".

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur caractère non significatif. Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;

- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

b. Élimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

c. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquise dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 mars 2016.

Un amortissement exceptionnel est constaté en consolidation lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition positif devient inférieure à sa valeur nette comptable. Cette valeur est déterminée sur la base de sa valeur de marché et sur la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'hypothèses à moyen terme retenues par le Groupe, principalement selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan dans les provisions pour risques lorsqu'ils correspondent à un risque et à des coûts identifiés relatifs à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. La provision pour risque est ainsi reprise en résultat sur une période déterminée en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. A défaut de représenter un risque ou des coûts spécifiques identifiés, les écarts d'acquisition négatifs correspondent à une plus-value du fait de l'acquisition effectuée dans des conditions avantageuses : l'écart d'acquisition est dans ce cas repris en résultat intégralement l'année d'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle dégage un écart d'acquisition négatif, aucun écart d'évaluation positif n'est constaté sur les actifs incorporels.

Les fonds de commerce non identifiables sont présentés en écart d'acquisition.

d. Dates de clôture

Groupe BACACIER et ses filiales (hors DOME SOLAR) ont retenu jusqu'au 31 mars 2019 la date de clôture du 31 mars de chaque année civile. Suite au rachat du Groupe par KINGSPAN et dans un soucis d'harmonisation des données, les dates de clôture de toutes les sociétés du sous-groupe BACACIER ont été modifiées pour être fixées au 31 décembre. Les sociétés du sous-palier GROUPE BACACIER, détenu à 15%, sont consolidées sur la base de leurs états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 pour une durée de 12 mois.

4. Méthodes et règles d'évaluation

Les comptes annuels des sociétés consolidées, **y compris les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence en particulier GROUPE BACACIER et ses filiales**, sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le groupe.

Les comptes annuels des sociétés consolidées, **y compris les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence en particulier GROUPE BACACIER et ses filiales**, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, implique l'utilisation d'estimation et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif.

C'est le cas notamment des amortissements, des provisions, des actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et des montants portés aux comptes de charges et produits au cours de l'exercice.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	7 ans

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production comprenant les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais financiers spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Aménagement des terrains	Linéaire	6 à 10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements des constructions	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage industriels*	Linéaire	5 ans
Aménagements et installations industriels	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

* Le Groupe décompose le matériel industriel constitué par les ponts roulants en 3 composants avec des durées d'amortissements de 15 ans pour la structure, et de 8 à 5 ans pour les autres composants.

Les œuvres d'art comptabilisées en mobilier pour 43 K€ ne sont pas amorties étant considérées comme ayant une utilisation non limitée.

c. Tests de dépréciation

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur

recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

d. Contrats de location financement

Les immobilisations significatives financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur d'origine. En contrepartie, une dette financière est constatée au passif du bilan.

Les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et du remboursement progressif de la dette financière.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité des biens financés.

L'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

e. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts, dépôts et cautionnements.

Les prêts, dépôts et cautionnements sont comptabilisés sur la base des montants payés.

f. Stocks et en-cours

- **Participations GROUPE BACACIER et ses filiales**

  Les stocks et les en-cours sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

  Les stocks de marchandises et d'approvisionnements sont évalués au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et des frais accessoires.

  Les stocks de produits fabriqués sont évalués au coût de production et comptabilisés en FAE. Ce coût de production inclut les éléments suivants :
  - Coûts directs liés à l'acquisition des bobines ;
  - Coûts directs de transport ;
  - Coûts de fabrication ;

  Les frais financiers ne sont pas inclus dans la valorisation des stocks.

  Les stocks de présentoir de marketing sont comptabilisés en charges depuis le 1er janvier 2020.

Les stocks de bobines ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Une dépréciation pour ancienneté est appliquée depuis le 1er janvier 2020 dès que les stocks de bobines ont plus de 12 mois :

- 50% si elles sont âgées entre 12 et 24 mois
- 100% si elles sont âgées de plus de 24 mois
- 100% s'il existe un problème de qualité

Les stocks du Groupe BACACIER étaient jusqu'au 31 décembre 2019 étaient dépréciés de la manière suivante :

- Stock supérieur à 24 mois : 15% de dépréciation ;
- Stock entre 12 et 24 mois : 10 % de dépréciation ;
- Stock inférieur à 12 mois : 0 % ;

Les stocks de produits finis de second choix ou présent dans le parc depuis plus de 90 jours sont dépréciés à 100%.

Les stocks de marchandises issus de rachat de produits à des tiers (contremarque) sont dépréciés à 100%.

- Si taux de rotation se trouve entre 12 et 24 mois : 50% de dépréciation.
- Si taux de rotation >24 mois : 100%;

- **ATELIER 3S**

Cette entité est soumise à un barème différent des autres entités concernant la dépréciation des stocks, à savoir :

- Stock supérieur à 24 mois : 60% de dépréciation ;
- Stock entre 12 et 24 mois : 30 % de dépréciation ;
- Stock inférieur à 12 mois : 0 % ;

Une provision pour dépréciation est également appliquée selon le poids de la bobine.

Pour les bobines de moins de deux tonnes sur ATELIERS 3S, dépréciation à hauteur du prix ferraille de 180 € la tonne.

- **SYSTOSOLAR**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) dans les comptes sociaux de cette société.

g. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance-crédit.

Pour les sociétés du sous palier GROUPE BACACIER :

- Une dépréciation est comptabilisée à 100% dès le client est en procédure judiciaire.
- Une dépréciation pour risque de crédit de 10% est comptabilisée depuis le 1er janvier 2020 lorsque la créance présente un retard de paiement de 90 jours.

h. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires et les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

i. Charges d'intérêts et couverture de flux de trésorerie

Les intérêts financiers sont présentés dans les flux de trésorerie liés au financement pour la partie décaissée, et les flux financiers calculés et non décaissés (intérêts courus) sont présentés dans la partie des flux de trésorerie sans incidence sur la trésorerie.

j. Impôts sur les bénéfices et fiscalité différée

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Le Groupe dispose d'un périmètre d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 2021 constitué des sociétés suivantes : NEWCO et SYSTOSOLAR.

Le sous palier GROUPE BACACIER est lui-même constitué de deux groupes d'intégration fiscale :

- Groupe fiscal depuis le 1er avril 2010, constitués des sociétés suivantes : GROUPE BACACIER, BACACIER PROFILAGE, METAL, MAISON DE L'ETANCHEUR 63, STYLACIER, BACACIER, BACACIER GASCOGNE, BACACIER 3S, BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL, BACACIER MERIDONIAL, BACACIER EXPRESS, BACACIER ISOLATION, BATIROC, BACACIER ARMORIQUE, BACACIER NORD FLANDRES et LA MAISON DE L'ETANCHEUR 85 SAS ;

- Groupe fiscal avant intégration depuis le 1er avril 2014, constitués des sociétés suivantes : MAISON DE L'ETANCHEUR, MAISON DE L'ETANCHEUR 42, MAISON DE L'ETANCHEUR 33, MAISON DE L'ETANCHEUR 13.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Par mesure de prudence, le groupe ne constate pas d'impôts différés actifs sur les déficits reportables des sociétés non intégrées fiscalement.

Le taux d'impôt retenu est de 25% pour toutes les sociétés. Un écrêtement des impôts différés a été établi en fonction des échéances de retournement des différences temporaires et des nouveaux taux d'imposition issus de la loi de finances 2020.

k. Provisions réglementées

Les provisions réglementées enregistrées dans les comptes sociaux sont annulées dans les comptes consolidés. Ce retraitement donne lieu à la constatation d'une imposition différée.

l. Provisions risques et charges

Une provision est constituée par le groupe s'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

m. Avantages au personnel

La participation des salariés et l'intéressement sont présentés dans le poste charges de personnel dans le compte de résultat consolidé.

Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière pour les salariés du groupe sont provisionnés pour le personnel en activité en fonction du nombre d'années de présence dans l'entreprise à la date d'arrêté des comptes consolidés. La méthode de valorisation de ces engagements est la méthode prospective ou des unités de crédit projetées et proratisés.

Ces engagements sont calculés individuellement pour l'ensemble des salariés et sont évalués en tenant compte des critères suivants :

- Conventions collectives :

Convention collective
Métallurgie Ingénieurs et Cadres Métallurgie Accords nationaux

- Age de départ en retraite

Catégorie	Age
Cadres	60 à 62 ans
Non cadres	60 à 62 ans

- Taux de charges sociales

Catégorie	Taux de charges
Cadres	31,45%
Non cadres	31,25%

L'hypothèse retenue est le départ à l'initiative de l'employé pour l'ensemble du personnel. L'indemnité de départ versée est donc soumise à charges sociales.

- Taux d'actualisation : 0.74% net d'inflation

- Taux de rotation

Catégorie	Taux de rotation
Cadres	Faible
Non cadres	Moyen

- Taux d'augmentation des salaires :

Catégorie	Taux d'augmentation des salaires
Cadres	2,00%
Non cadres	1,50%

- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2019

n. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des sociétés du palier GROUPE BACACIER est reconnu depuis le 1er janvier 2020 lors du départ des produits finis des différents sites de production.

Le chiffre d'affaires de la société SYSTOSOLAR comprend les ventes de matériels d'équipements de panneaux photovoltaïques.

o. Subventions et crédit d'impôt recherche

Les produits relatifs aux subventions d'exploitation et aux crédits d'impôt recherche sont présentés en autres produits d'exploitation. La créance relative au crédit d'impôt recherche est présentée dans le poste « Créances fiscales ».

Les subventions d'investissements sont présentées dans le bilan au poste « Produits constatés d'avance ». Les subventions d'investissements sont reprises en produits d'exploitation au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

p. Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

q. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2021

Société	N°Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
FIMAVI SAS La Peyre 15430 PAULHAC	429 326 614	Mère	Mère	I.G.
SCI BAC74 Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	489 157 727	50,00%	50,00%	I.G.
BOIS DE CELLE SARL 24 avenue du Dr Mallet 15100 SAINT FLOUR	494 878 374	50,00%	50,00%	M.E.E.
CLEREST SAS 47 avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	514 246 743	25,00%	25,00%	M.E.E.
SARL CHARLES BUSINESS 34 Rue Jules Verne 63100 CLERMONT-FERRAND	790 129 514	30,00%	30,00%	M.E.E.
SCI CLEREST IMMO 1 47 Avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	752 304 220	25,00%	25,00%	M.E.E.
SARL CLEREST IMMO 4 47 Avenue Victor Hugo 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	800 845 547	25,00%	25,00%	M.E.E.
BUXUS SAS 9 Rue du Cézallier 63500 ISSOIRE	793 416 439	40,00%	40,00%	M.E.E.
CONSILIUM SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	818 615 114	100,00%	100,00%	I.G.
SCI JCD 16 rue verte ZI de Ladoux 63118 Cébazat	834 020 232	99,90%	99,90%	I.G.
GENISTA SAS 9 Rue du Cezallier 63500 ISSOIRE	880 152 368	50,00%	50,00%	M.E.E.
HEDERA SAS 9 Rue du Cezallier 63500 ISSOIRE	852 194 703	50,00%	50,00%	M.E.E.
PRONAOS ENERGIE (1) La Peyre 15430 PAULHAC	522 297 068	100%	100%	I.G.
NEWCO SAS (2) 14 Rue Verte ZI de Ladoux 63118 Cébazat	890 956 527	65,38%	65,38%	I.G.
SAS SYSTOSOLAR (3) 1 Boulevard Gabriel Guist'hau 44000 Nantes	512 629 403	100,00%	65,38%	I.G.
SAS JCE (4) La Peyre 15430 PAULHAC	533 057 360	50,00%	50,00%	M.E.E.
SCI AMMERIS (4) 16 rue verte ZI de Ladoux 63118 Cébazat	881 187 454	50,00%	50,00%	M.E.E.
ATELIERS 3S (ex-BACACIER 3S) SAS ZI Ladoux rue verte 63118 CEBAZAT	531 169 142	100,00%	100,00%	I.G

Les sociétés du sous palier GROUPE BACACIER au 31 mars 2021 sont les suivantes :

Société	N°Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
GROUPE BACACIER SAS 61 avenue du stade 63200 Riom	518 692 017	15,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	401 878 699	100,00%	15,00%	M.E.E.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 13 (ex PLON PLIAGES SERVICE - PPS) SAS Zone des Estroublans 1 Rue de Stockholm 13127 VITROLLES	422 751 602	100,00%	15,00%	M.E.E.
SCI CHAPTUZAT Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	401 224 571	98,97%	14,98%	M.E.E.
BACACIER PROFILAGE (ex-AMALIAGE) SAS 61 avenue du stade 63200 Riom	437 487 556	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER GASCOGNE SAS Chemin de Junca 32370 Barcelonne-du-Gers	531 156 115	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER INDUSTRIES YOU STEEL SAS (ex BACACIER INDUSTRIES SAS) 61 Avenue du Stade 63200 RIOM	531 164 267	100,00%	15,00%	M.E.E.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 33 (ex MATETANCHE) SAS Rue Alessandro Volta, ZI du phare, 33700 MERIGNAC	319 032 819	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER MERIDIONAL SAS Route de Viviers 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL	788 426 575	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER EXPRESS SAS Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	788 426 534	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER ISOLATION (ex COVELIOS SAS) 61 Avenue du Stade 63200 RIOM	791 742 471	100,00%	15,00%	M.E.E.
BATIROC Av. Jean Monnet 54920 VILLERS LA MONTAGNE	316 539 006	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER NORD FLANDRES 202 Route de Berck 62180 RANG DU FLIERS	808 158 745	100,00%	15,00%	M.E.E.
BACACIER ARMORIQUE Route de Chaptuzat 63260 AIGUEPERSE	808 158 877	100,00%	15,00%	M.E.E.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 85 SAS (ex-LIBAUD BARDAGE COUVERTURE SAS) 260 Rue Jues Verne 85170 LA POIRE SUR VIE	349 840 173	100,00%	15,00%	M.E.E.
LA MAISON DE L ETANCHEUR 69 SAS 2 Rue Clément Ader 69740 GENAS	842 218 802	100,00%	15,00%	M.E.E.
LES ROCHES PREMARIES SCI 10 Rue du chateau 86340 ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	518 853 205	100,00%	15,00%	M.E.E.
SCI LCV2 61 Avenue du Stade 63200 RIOM	841 673 064	100,00%	15,00%	M.E.E.

Société	N°Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SIGRAM 3 Rue Lino Ventura Domaine du Luc, 31380 GARIDECH	495 108 912	100,00%	15,00%	M.E.E.
DOME SOLAR 3 Rue Marie Andersen 44000 REZE	509 182 309	50,00%	7,50%	M.E.E.
STYLACIER SAS 61 Avenue du Stade 63200 RIOM	491 009 932	100,00%	15,00%	M.E.E.
MAISON DE L'ETANCHEUR 63 (ex METALECO 63) SAS Rue Aimé Rudel 63370 LEMPDES	445 387 095	100,00%	15,00%	M.E.E.
METAL SAS Zone du Val de Bocq 86340 LES ROCHES PREMARIE-ANDILLE	384 564 423	100,00%	15,00%	M.E.E.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR (ex BACACIER PLIAGE - SAVOIE) SAS (4) Z.I. SUD 13, rue du Pré Blanchet 38400 SAINT MARTIN D'HERES	448 506 287	100,00%	15,00%	M.E.E.
LA MAISON DE L'ETANCHEUR 42 (ex ACIER-ALU-INOX SERVICES - 2AIS) SAS Z.I. de la Chauvetiere 19 Rue Martin Luther King 42000 SAINT ETIENNE	412 930 026	100,00%	15,00%	M.E.E.

1) Changement de méthode de consolidation pour l'entité PRONAOS ENERGIE entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2021 : Cette entité n'était pas consolidée au 31 mars 2020 au vue de sa taille non significative. Elle est désormais consolidée selon la méthode de l'intégration globale au 31 mars 2021.

2) Création de la société NEWCO SAS le 17 novembre 2020. Cette entité est détenue par la société PRONAOS ENERGIE à 65,38 % et consolidée selon la méthode de l'intégration globale au 31 mars 2021 dans le Groupe FIMAVI.

3) Rachat des titres de la société SYSTOSOLAR par la NEWCO SAS le 8 décembre 2020

4) Société consolidée en mise en équivalence car absence de contrôle dans la Direction et la gestion de la société.

2. Participations non consolidées

Une participation dans laquelle le groupe n'exerce aucun contrôle ou influence notable est exclue du périmètre de consolidation.

La principale participation non consolidée est la suivante :

- AEROVERGNE SCI

  La participation dans la société AEROVERGNE n'a pas été consolidée dans la mesure où le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur cette société.

COMPARABILITE DES COMPTES

1. Variation de périmètre sur la période

- Entrée dans le périmètre de la société PRONAOS ENERGIE.

  Le Groupe FIMAVI détient 100% des titres de la SAS PRONAOS ENERGIE. La société n'était pas consolidée au 31 mars 2020 et les titres de cette entité étaient présentés en bilan pour 5 K€.

  La société FIMAVI souscrit intégralement à une augmentation de capital de la société PRONAOS ENERGIE au 31 mars 2021 pour 8 M€ dont 7,95 M€ libérée par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société PRONAOS ENERGIE. Cette augmentation de capital est sans incidence sur les comptes consolidés. L'entité PRONAOS ENERGIE est désormais consolidée dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale au 31 mars 2021.

- Création de la SAS NEWCO le 17 novembre 2020 et détenue à 65,38 % par l'entité PRONAOS ENERGIE. Cette création de société est sans incidence sur les comptes consolidés

- Rachat des titres SYSTOSOLAR par la SAS NEWCO ;

  La société NEWCO SAS a acquis le 8 décembre 2020 l'intégralité des titres de la société SYSTOSOLAR pour un montant de 26 M€. Cette opération a été financée pour 13 M€ par fonds propres, et la souscription fin février 2021 de plusieurs emprunts bancaires pour 13 M€. Un prêt relais de 13 M€ a été consenti par le Groupe FIMAVI (via la société PRONAOS ENERGIE) entre le 8 décembre 2020 et le déblocage des fonds bancaires fin février et début mars 2021.

  Le Groupe dispose d'un contrôle sur les entités NEWCO et SYSTOSOLAR détenues à hauteur de 65,38%.

  Les états financiers d'acquisition retenus pour l'intégration dans les comptes consolidés sont ceux établis au 31 décembre 2020 dans la mesure où il n'existait pas de situation établie à la date du 8 décembre 2020. Le résultat intercalaire entre le 8 décembre 2020 et le 31 décembre 2020 est non significatif.

  Conformément au règlement CRC n°99-02, à l'occasion de la première consolidation de la société SYSTOSOLAR dans les comptes consolidés clos au 31 mars 2021, l'ensemble des éléments identifiables a fait l'objet d'une évaluation distincte de manière à déterminer leur valeur d'entrée dans les comptes consolidés du Groupe. Les actifs et passifs identifiables acquis sont les éléments susceptibles d'être évalués séparément et dans des conditions permettant un suivi de leur valeur.

  Ces évaluations et l'attribution des justes valeurs aux actifs et passifs identifiables s'effectue pendant le délai d'affectation qui se terminera à l'arrêté du 31 mars 2022.

Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 17 123 K€ déterminé par différence entre le coût d'acquisition des titres (frais nets d'impôts) et les capitaux propres acquis au 31 décembre 2020.

L'entité SYSTOSOLAR est consolidée dans le Groupe FIMAVI selon la méthode de l'intégration globale.

Prix d'acquisition des titres SYSTOSOLAR	(26 000)
Frais acquisition des titres nets d'impôts	(617)
Coût global d'acquisition des titres SYSTOSOLAR	**(26 617)**
Actifs nets SYSTOSOLAR	9 493
Pourcentage d'acquisition	100%
Quote-part des actifs nets acquis	**9 493**
écart d'acquisition SYSTOSOLAR	**17 123**

- Acquisition de 50% des titres des SCI AMMERIS et SAS JCE par FIMAVI SAS. Ces entités sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (absence de contrôle exclusif dans la gestion et la direction de ces entités).

2. Variation de périmètre sur la période précédente

- Cession de titres et du bloc de contrôle de GROUPE BACACIER SAS au Groupe KINGSPAN.

  Le 6 novembre 2019, le Groupe FIMAVI SAS a cédé 63.57% de sa participation dans l'entité GROUPE BACACIER SAS au Groupe KINGSPAN, leader mondial dans la technologie polyuréthane pour le bâtiment. Les actionnaires minoritaires de GROUPE BACACIER SAS ont également cédé leur participation de 21.43%, conduisant le Groupe KINGSPAN à détenir au final 85% du capital de la société GROUPE BACACIER SAS et ses filiales.

  La société FIMAVI dispose désormais d'une participation de 15% dans la société GROUPE BACACIER SAS.

  Les entités de GROUPE BACACIER sont consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale pour la période du 1er avril 2019 jusqu'au 31 décembre 2019, date retenue pour la perte de contrôle et le calcul de la plus-value de cession.

  La participation de GROUPE BACACIER et ses filiales est consolidée depuis le 1er janvier 2020 selon la méthode de la mise en équivalence au taux de 15% sur la base des informations financières du 31 décembre 2019, les comptes au 31 mars 2020 n'étant pas établis.

- Rachat des titres ATELIERS 3S au GROUPE BACACIER SAS ;

  Le Groupe a acquis le 6 novembre 2019 auprès de la société GROUPE BACACIER SAS l'intégralité des titres détenus dans BACACIER 3S pour le montant d'1 € symbolique. La société a été renommée ATELIERS 3 S suite à ce transfert.

Ce rachat de titres est un reclassement interne de titres entre sociétés consolidées qui n'a pas d'incidence dans les états financiers consolidés à l'exception du reclassement de 71 K€ de la part d'intérêts minoritaires relative à la plus-value de cession externalisée.

- Création des SCI HEDERA et GENISTA détenues à 50% par FIMAVI SAS et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (absence de contrôle dans la gestion et la direction de ces entités).

3. Changement de méthodes comptables

Le fait générateur de la méthode comptable relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires a été modifié pour les entités du palier BACACIER afin d'homogénéiser les méthodes comptables au sein du Groupe KINGSPAN. Le chiffre d'affaires est reconnu, depuis le premier janvier 2020, lors du départ des produits finis des sites de production alors qu'il était reconnu auparavant en date de préparation. Ce changement de fait générateur dans la méthode de reconnaissance du revenu impacte le chiffre d'affaires négativement du Groupe BACACIER pour (574) K€ sur l'exercice 2020 sur les produits finis préparés non expédiés, conduisant à une diminution de (86) K€ de la quote-part de résultat de la participation de GROUPE BACACIER dans les comptes consolidés de FIMAVI.

4. Changement d'estimations comptables

Le Groupe BACACIER a procédé en 2020 à des modifications dans la détermination des estimations comptables par homogénéité avec les estimations et jugements utilisés au sein du Groupe KINGSPAN :

- Non reconnaissance de certaines immobilisations :
  - Mise au rebut du logiciel X3
  - Mises au rebut d'immobilisations corporelles
  - Frais de marketing et de présentoirs présentés en charges

- Dépréciation des stocks de bobines, produits finis et marchandises
  - Les stocks de produits finis d'une durée supérieure à 3 mois sont dépréciés à 100%. Ces stocks étaient dépréciés jusqu'au 31 décembre 2019 par fraction en fonction d'une durée de stockage :
    - Stock supérieur à 24 mois : 15% de dépréciation ;
    - Stock entre 12 et 24 mois : 10 % de dépréciation ;
    - Stock inférieur à 12 mois : 0 % ;
  - Les stocks de produits finis de second choix sont dépréciés à 100%
  - Les stocks de marchandises issus de rachat de produits à des tiers (contre-marque) sont dépréciés à 100%
- Changement de valorisation des stocks
  - Les coûts de MOD et les coûts directs sont intégrés la valorisation des encours de stocks ;
  - Les présentoirs marketing ne sont plus stockés mais comptabilisés directement en charges ;

- Dépréciation des créances clients :
  - Les créances clients douteuses sont désormais systématiquement dépréciées à hauteur 100%, ce qui a conduit à une dotation supplémentaire de 30 K€ sur l'année.
  - Les créances clients présentant un retard de paiement de 90 jours sont dépréciées à hauteur de 10%
- Une provision complémentaire de 59 K€ a été constituée pour un risque sur chantier et des litiges clients.

Ces changements d'estimations inhérent à la politique comptable du nouvel actionnaire de référence de GROUPE BACACIER conduit à une diminution de la quote-part de résultat de GROUPE BACACIER pour (745) K€.

5. Changement de présentation

Il n'existe pas de changement significatif de présentation dans le bilan et le compte de résultat consolidé entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2021.

6. Compte de résultat *pro forma*

La société SYSTOSOLAR acquise en décembre 2020, comprend trois mois d'activité dans les comptes consolidés statutaires de l'exercice clos au 31 mars 2021.

Un compte de résultat *pro forma* au 31 mars 2021 a été établi en retenant :

- le périmètre du Groupe FIMAVI à la date du 31 mars 2021 pour une période de 12 mois y compris pour l'entité SYSTOSOLAR ;
- un maintien des règles et méthodes comptables sur l'ensemble de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2021
Chiffre d'affaires		**87 748**
Autres produits d'exploitation		142
Achats consommés et variations de stocks		(73 163)
Services extérieurs		(6 133)
Charges de personnel		(2 278)
Impôts et taxes		(518)
Autres charges d'exploitation		(55)
Dotations nettes aux amortissements		(1 417)
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant		(360)
Dotations nettes aux provisions risques et charges		(308)
Résultat d'exploitation		**3 657**
Résultat financier		75
Résultat courant des entreprises intégrées		**3 732**
Résultat exceptionnel		(131)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		**3 601**
Impôts sur les résultats		(1 489)
Résultat net des sociétés intégrées		**2 112**
Résultat des sociétés mises en équivalence		(57)
Dotations / Reprise aux amortissements des écarts d'acquisition		(72)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 984**
Intérêts minoritaires		771
Résultat net - part du groupe		**1 213**
Nombre d'actions (hors actions propres)		500 000
Résultat par action		2,43 €
EBITDA		**5 383**

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Écarts d'acquisition

ECARTS D' ACQUISITION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2020	Acquisition	Rachat d'int. Minoritaires	Dotation	Sortie liée à la perte de contrôle	31 mars 2021
GROUPE BACACIER	197			(72)		126
SYSTOSOLAR	0	17 123				17 123
CONCILIUM		3 166				3 166
PRONAOS ENERGIE		93				93
Total	**197**	**20 382**	**0**	**(72)**	**0**	**20 508**

ECARTS D' ACQUISITION *(en milliers d'euros)*	Date d'acquisition	Valeur Brute	Durée Amort.	Dotation	Cumul Amort	Sortie liée à la perte de contrôle	Valeur nette
GROUPE BACACIER	30/09/2014	3 831	7 ans	(72)	(90)	(3 544)	126
SYSTOSOLAR	08/12/2020	17 123					17 123
PRONAOS ENERGIE	10/09/2020	93					93
CONCILIUM	03/12/2020	3 166					3 166
Total		**24 213**		**(72)**	**(90)**	**(3 544)**	**20 508**

Les écarts d'acquisition ont été repris suite à la perte de contrôle de GROUPE BACACIER SAS et ses filiales.

L'écart d'acquisition net sur GROUPE BACACIER relatif au rachat d'un minoritaire de 2014 a été conservé à hauteur de la quote-part maintenue dans la participation et fait l'objet d'un amortissement sur la durée résiduelle, soit jusqu'en mars 2023.

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au 31 mars 2021.

2. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variations de périmètre	31 mars 2021
Concessions, Brevets et Droits similaires	484	20	0	0	97	602
Frais de recherche et développement	10	0	0	0	0	10
Fichier client	0	0	0	0	0	0
Logiciels	2	0	0	1	0	3
Acomptes sur immo incorporelles	0	0	0	0		0
Total	**495**	**20**	**0**	**1**	**97**	**613**

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Dotations	Reprises	Reclassement	Variations de périmètre	31 mars 2021
Concessions, Brevets et Droits similaires	(437)	(59)	0	0	0	(533)
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Logiciels	0	0	0	0	0	0
Total	**(437)**	**(59)**	**0**	**0**	**0**	**(533)**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variations de périmètre	31 mars 2021
Concessions, Brevets et Droits similaires	47	(38)	0	0	97	69
Frais de recherche et développement	11	0	0	0	0	11
Fichier client	0	0	0	0	0	0
Logiciels	2	0	0	1	0	3
Acomptes sur Immo incorporelles	0	0	0	0	0	0
Total	**58**	**(38)**	**0**	**1**	**97**	**80**

3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variations de périmètre	31 mars 2021
Terrains	802	1 590	0	0	0	2 392
Dont location financement	*0*				*0*	*0*
Consctructions [2]	7 562	15 373	0	0	16	22 951
Dont location financement	*0*				*0*	*0*
Installation techniques, matériel, outillage	3 698	347	(815)	261	515	4 006
Dont location financement	*0*		*0*			*0*
Autres immobilisations corporelles	1 083	726	(415)	65	194	1 653
Dont location financement	*0*		*0*			*0*
Immobilisations corporelles en cours	38	138	0	(65)	26	138
Avances & acomptes sur immobilisations	128	741	0	(261)	0	609
Total	**13 311**	**18 916**	**(1 230)**	**0**	**751**	**31 748**

AMORTISSEMENTS et PROVISIONS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Dotations	Reprises	Reclassement	Variations de périmètre	31 mars 2021
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dont location financement	0					0
Constructions [2]	(1 139)	(544)	0	0	(2)	(1 688)
Dont location financement	*0*	*0*			*0*	0
Installation techniques, matériel, outillage	(1 613)	(625)	1 018	0	(163)	(1 383)
Dont location financement	*0*	*0*	*0*			0
Autres immobilisations corporelles	(380)	(168)	2	0	(95)	(642)
Dont location financement	*0*	*0*	*0*			0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Total	**(3 133)**	**(1 337)**	**1 020**	**0**	**(260)**	**(3 712)**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variations de périmètre	31 mars 2021
Terrains	802	1 590	0	0	0	2 392
Dont location financement	*0*	*0*	*0*	*0*	0	*0*
Consctructions [2]	6 423	14 830	0	0	13	21 264
Dont location financement	*0*	*0*	*0*	*0*	0	*0*
Installation techniques, matériel, outillage	2 085	(278)	203	261	353	2 624
Dont location financement	*0*	*0*	*0*	*0*	0	*0*
Autres immobilisations corporelles	702	558	(413)	65	99	1 011
Dont location financement	*0*	*0*	*0*	*0*	0	*0*
Immobilisations corporelles en cours	38	138	*0*	(65)	26	138
Avances & acomptes sur immobilisations	128	741	*0*	(261)	0	609
Total	**10 179**	**17 579**	**(210)**	**0**	**491**	**28 037**

4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Variations de périmètre	31 mars 2021
Titres de participations non consolidés 1)	99	0	0	(5)	95
Créances rattachées à des participations 2)	3 911	5 465	(0)	0	9 376
intérêts courus sur créances rattachées	61	292	(61)	0	292
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	2 619	0	0	2 619
Lingots d'or	0	1 482	0	0	1 482
Dépôts et cautionnements versés	127	7	(6)	29	156
Autres créances immobilisées	5	895	0	0	900
Total	**4 203**	**10 760**	**(67)**	**24**	**14 921**

1) Comprend la participation AEROVERGNE détenue à 12%. Cette entité n'est pas consolidée.

2) Les créances rattachées à des participations se décomposent de la manière suivante : 390 K€ sur GENISTA, 1 143 K€ sur CLEREST IMMO, 460 K€ sur BUXUS, 352 K€ sur HEDERA, 105 K€ sur CLEREST, 51 K€ sur CHARLES BUSINESS, 3 497 K€ sur SAS JCE, 2 868 K€ sur SCI AMMERIS, 41 K€ sur BOIS DE CELLE et 13 K€ sur AEROVERGNE. Ces sociétés sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

5. Titres mis en équivalence

TITRES MIS EN EQUIVALENCE *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	QP de résultat des sociétés MEE	Distributions / Souscriptions	Entrée dans le périmètre	Présentation en provision pour risques	31 mars 2021
GROUPE BACACIER	5 379	651				6 030
SAS HEDERA	250	(70)				180
SAS GENISTA	145	(230)		0	85	0
BOIS DE CELLE SARL	(1)	(0)			2	0
CLEREST SAS	207	3				210
SCI CLEREST IMMO 1	(11)	74				64
CHARLES BUSINESS	188	28	(18)			199
BUXUS	130	19	(21)			127
SARL CLEREST IMMO 4	(13)	(41)			53	(0)
SCI AMMERIS		(491)		36	455	0
SAS JCE		1		57		58
Total	**6 273**	**(57)**	**(39)**	**93**	**596**	**6 867**

La participation dans le GROUPE BACACIER correspond à la quote-part détenue à 15% depuis le 31 décembre 2019 dans GROUPE BACACIER SAS et ses filiales.

Hormis la participation de GROUPE BACACIER, ces participations ont été souscrites à leur création, aucun écart d'acquisition n'a été reconnu.

Les valeurs négatives des titres mis en équivalence des participations BOIS DE CELLE, SARL CLEREST IMMO 4, SCI GENISTA, SCI AMMERIS sont présentées en provision pour risques et charges au passif du bilan pour un montant global de 596 K€.

6. Stocks et en-cours

STOCKS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Stocks matières premières et fournitures	1 367	694
Stocks produits finis et intermédiaires	44	9
Stocks de marchandises et programme immobilier	27 609	1 360
Total	**29 020**	**2 063**

PROVISIONS SUR STOCKS *(En milliers d'euros)*	31 mars 2020	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31 mars 2021
Prov. s/ stocks - MP et fournitures	(59)	0	(172)	59	(172)
Prov. s/ stocks prod. finis & interméd.	0	0	0	0	0
Prov. s/ stocks de marchandises et programme immobilier	0	(127)	(14)	21	(120)
Total	**(59)**	**(127)**	**(186)**	**80**	**(291)**

STOCKS NETS *(En milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Stocks matières premières et fournitures	1 195	635
Stocks de marchandises	25 415	0
Stocks produits finis et intermédiaires	44	9
Stocks de programmes immobilier	2 074	1 360
Total	**28 729**	**2 004**

Les stocks comprennent principalement les stocks de marchandises de SYSTOSOLAR pour 25 295 K€, d'ATELIERS 3S pour 1 342 K€, et un stock de programme immobilier de 1 939 K€ sur FIMAVI.

7. Créances clients

CREANCES CLIENTS *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Créances clients et comptes rattachés	8 319	958
Dépréciation pour créances douteuses	(368)	(4)
Fournisseurs - avances et acomptes versés	1 162	133
Créances clients nettes	**9 112**	**1 088**

8. Autres créances

AUTRES CREANCES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Comptes courants d'associés	18	18
Personnel et organismes sociaux débiteurs	27	5
Créances sur l'État	649	485
Créance KINGSPAN (1)	2 000	2 000
Autres créances	605	68
Autres créances brutes	**3 299**	**2 575**
Dépréciation des créances	0	0
Autres créances nettes présentées en BFR	**3 299**	**2 575**
Créances sur cessions d'actifs	0	0
Autres créances nettes	**3 299**	**2 575**

1) Créance de 2 M€ accordée à KINGSPAN en contrepartie d'un engagement d'achat par FIMAVI des titres de la SCI CHAPTUZAT pour une même valeur de 2 M€ ; le rachat des titres de la SCI doit intervenir au plus tard le 31 décembre 2025.

9. Compte de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Charges constatées d'avance	1 300	80
Total comptes de régularisation actif	**1 300**	**80**
Produits constatés d'avance	47	179
Total comptes de régularisation passif	**47**	**179**

10. Trésorerie nette

TRESORERIE NETTE *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Equivalents de trésorerie	3 349	12
Disponibilités	27 943	70 283
Trésorerie active	**31 293**	**70 296**
Concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	(2 110)	(658)
Trésorerie passive	**(2 110)**	**(658)**
Trésorerie nette	**29 182**	**69 638**

11. Capitaux propres

a. Capital social

Au 31 mars 2021, le capital social se compose de 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 euros.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	Valeur nominale en €	Au début de l'exercice	Créées ou annulées sur l'exercice	En fin d'exercice
Actions vote simple	100,00 €	500 000		500 000
Total		**500 000**	**0**	**500 000**

b. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Total Part Groupe
Capitaux propres au 31 mars 2019	**5 000**	**24**	**26 372**	**31 396**
Distribution de dividendes			(200)	(200)
Transfert BACACIER 3S			(71)	(71)
Résultat consolidé			52 013	52 013
Capitaux propres au 31 mars 2020	**5 000**	**24**	**78 114**	**83 136**
Augmentation de capital 1)	45 000		(45 000)	
Distribution de dividendes			(1 700)	(1 700)
Variation de périmètre			0	0
Résultat consolidé			438	438
Capitaux propres au 31 mars 2021	**50 000**	**24**	**31 849**	**81 873**

1) La société FIMAVI a réalisé une augmentation de capital par incorporation de réserves suite à l'AGE du 31 mars 2021. La valeur nominale des actions est portée de 10 à 100 € et le capital social atteint désormais 50 000 K€ au 31 mars 2021.

En milliers d'euros	Réserves et résultat
Intérêts minoritaires au 31 mars 2019 (1)	**7 074**
Résultat consolidé (2)	1 227
Distribution de dividendes	0
Rachat des minoritaires sur MDE [3]	(507)
Cession des minoritaires à Kingspan [4]	(7 685)
Transfert BACACIER 3S (5)	71
Intérêts minoritaires au 31 mars 2020	**179**
Distribution	0
Résultat consolidé [6]	361
Souscription de minoritaires sur NEWCO [7]	4 500
Intérêts minoritaires au 31 mars 2021	**5 040**

1) Dont 6 418 K€ d'intérêts minoritaires relatifs à ANDERA PARTNERS dans GROUPE BACACIER, et 559 K€ d'intérêts minoritaires dans les participations de GROUPE BACACIER.
2) Dont 1 268 K€ des intérêts minoritaires relatifs à ANDERA PARTNERS dans GROUPE BACACIER ;
3) Rachat des intérêts minoritaires de MAISON DE L'ENTANCHEUR le 6 novembre 2019 ;

4) Cession des intérêts minoritaires de 21,43% relatifs à ANDERA PARTNERS le 6 novembre 2019
5) Transfert des intérêts minoritaires sur BACACIER 3S suite à la cession interne des titres au sein du Groupe FIMAVI (reclassement de la plus-value de cession externalisée).
6) Dont 365 K€ des intérêts minoritaires de SYSTOSOLAR dans NEWCO.
7) Dont 1.6 M€ souscrit par GROUPE ENSARCLE, 1.6 M€ souscrit par OSEI et 1.3 M€ souscrit par l'actionnaire 1989.

12. Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2020**	**Présentation des valeurs négatives des MEE**	**Dotations**	**Reprises provisions utilisées**	**Variations de périmètre**	**31 mars 2021**
Provisions pour litiges	0	0	0	0	300	300
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	19	0	8	0	0	27
Provisions pour risques (2)	0	596	0	0	0	596
TOTAL	**19**	**596**	**8**	**0**	**300**	**923**

1) Le montant de la provision d'indemnité de départ à la retraite de 27 K€ concerne la société ATELIERS 3S.

2) En raison de leurs valeurs nettes comptables négatives, les participation mises en équivalence CLEREST IMMO 4, BOIS DE CELLE, SCI HEDERA et SCI AMMERIS ont fait l'objet d'une provision pour risque d'un montant global de 606 K€ au 31 mars 2021.

13. Dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
PGE (1)	1 265	0
Emprunt NEWCO (2)	13 000	0
Emprunt SCI BAC 74	4 875	5 062
Emprunt CONSILIUM	238	275
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	351	725
Emprunt ATELIERS 3S	2 157	2 559
Emprunt PRONAOS ENERGIE	283	0
Autres emprunts bancaires FIMAVI	207	230
Dont location financement	*0*	*0*
Avances remboursables	0	0
Prêt en compte courant d'associé	0	14
Intérêts courus non échus s/ emprunts	8	8
Trésorerie passive (6)	2 110	658
Total Emprunts et dettes financières	**24 494**	**9 531**

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2020	Variations nettes	Souscription et intérêts courus	Rembourse-ment de l'exercice	Variation de périmètre	31 mars 2021
PGE (1)	0		1 265	0		1 265
Emprunt NEWCO (2)	0		13 000	0		13 000
Emprunt SCI BAC 74	5 062			(187)		4 875
Emprunt CONSILIUM	275			(37)		238
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	725			(374)		351
Emprunt ATELIERS 3S	2 559			(402)		2 157
Emprunt PRONAOS ENERGIE	0			(20)	303	283
Autres emprunts bancaires FIMAVI	230			(23)		207
Dont location financement	*0*					0
Avances remboursables	0			0	*0*	0
Prêt en compte courant d'associé	14		(0)	(14)	0	0
Intérêts courus non échus s/ emprunts	8		2	(2)	0	8
Trésorerie passive (3)	658	(3 061)			4 513	2 110
Total Emprunts et dettes financières	**9 531**	**(3 061)**	**14 267**	**(1 059)**	**4 816**	**24 494**
Prêt en compte courant d'associé			0	0	0	0
Total Autres dettes financières	**0**		**0**	**0**	**0**	**0**

1) Des PGE ont été souscrit au cours de l'exercice 2020 par ATELIERS 3S pour 1 125 K€ et par CONCILIUM pour 140 K€.

2) Dette bancaire de 13 M€ émise par NEWCO pour financer l'acquisition des titres SYSTOSOLAR :

a. Emprunt de 4.9 M€ au taux fixe de 0.9% remboursable par annuité constante à échéance au 24 février 2028 ;
b. Emprunt de 4.2 M€ au taux fixe de 0.9% remboursable par annuité constante à échéance au 5 mars 2028 ;
c. Emprunt de 2.1 M€ au taux fixe de 1.4% remboursable *in fine* au 1er février 2028 ;
d. Emprunt de 1.8 M€ au taux fixe de 1.4% remboursable *in fine* au 5 mars 2028 ;

Le prêt relais de 13 M€ réalisé par le Groupe FIMAVI le 8 décembre 2020 a été remboursé suite aux déblocages des fonds bancaires fin février et début mars 2021.

3) Dont 2 110 K€ de soldes créditeurs de banques chez SYSTOSOLAR au 31 mars 2021.

L'échéancier des dettes financières est le suivant :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**A - d'un an**	**de 1 à 5 ans**	**plus de 5 ans**
PGE (1)	1 265	1 265		
Emprunt NEWCO (2)	13 000	1 265	5 175	6 560
Emprunt SCI BAC 74	4 875	393	1 534	2 948
Emprunt CONSILIUM	238	86	152	
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	351	252	99	
Emprunt ATELIERS 3S	2 157	418	1 496	243
Emprunt PRONAOS ENERGIE	283	29	122	132
Autres emprunts bancaires FIMAVI	207	147	60	
Dont location financement	0	0		
Prêt en compte courant d'associé	0	0		
Intérêts courus non échus s/ emprunts	8	8		
Trésorerie passive (3)	2 110	2 110		
Total Emprunts et dettes financières	**24 494**	**5 972**	**8 638**	**9 884**

14. Dette financière nette

La dette financière nette consolidée est déterminée de la manière suivante :

DETTE FINANCIERE NETTE CONSOLIDEE *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
PGE (1)	1 265	0
Emprunt NEWCO (2)	13 000	0
Emprunt SCI BAC 74	4 875	5 062
Emprunt CONSILIUM	238	275
Emprunt acquisition titres GROUPE BACACIER 2014	351	725
Emprunt ATELIERS 3S	2 157	2 559
Emprunt PRONAOS ENERGIE	283	0
Autres emprunts bancaires FIMAVI	207	230
Dont location financement	*0*	*0*
Avances remboursables	0	0
Prêt en compte courant d'associé	0	14
Intérêts courus non échus s/ emprunts	8	8
Trésorerie passive (3)	2 110	658
Total Dettes financières brutes	**24 494**	**9 531**
Trésorerie active	**(31 293)**	**(70 296)**
Total Dette financière nette consolidée	**(6 799)**	**(60 765)**

15. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Dettes fournisseurs	26 152	467
Clients - avances et acomptes reçus	1 241	1
Total	**27 393**	**468**

16. Autres dettes

AUTRES DETTES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Dettes sociales	550	320
Dettes fiscales hors IS	1 453	265
Etat - impôts	547	2 083
Comptes courants FIMAVI	1 714	757
Autres dettes	190	1
Autres dettes présentées en BFR	**4 454**	**3 426**
Dettes sur acquisitions d'actifs	0	(0)
Impôts différés passifs	27	26
Autres dettes	**4 481**	**3 452**

17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

a. Gestion du risque de liquidité

Le Groupe n'est pas confronté à un risque de liquidité compte tenu de sa performance économique et de sa gestion financière.

La Direction financière s'assure en permanence que le Groupe dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

b. Gestion du risque de taux

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt variable.

c. Gestion du risque devises

Le Groupe n'est pas exposé au risque de devise.

d. Gestion du risque de crédit

Les supports susceptibles d'exposer le Groupe à une concentration du risque de crédit sont essentiellement les disponibilités, les placements, les créances clients.

Le Groupe place ses disponibilités, ses valeurs mobilières de placement auprès d'institutions financières bancaires. Le Groupe estime que les risques de défaillance de ces contreparties sont extrêmement faibles.

e. Gestion du risque de non-respect des covenants

Le Groupe n'est pas soumis à des ratios financiers sur les dettes financières.

18. Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Production stockée	36	(471)
Production immobilisée	29	624
Subventions d'exploitation et crédit d'impôt recherche	33	111
Transfert de charges	45	336
Autres produits	1	56
Total	**144**	**658**

19. Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Rémunération du personnel	(947)	(12 872)
Charges sociales	(345)	(4 326)
Autres charges liées au personnel	(0)	(389)
Total	**(1 292)**	**(17 588)**

20. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Intérêts et charges assimilées	(202)	(1 077)
Dotations aux dépréciations sur valeurs mobilières de placement	(96)	(23)
Charges financières	**(298)**	**(1 100)**
Produits financiers de participations non consolidées	0	60
Autres intérêts et produits assimilés	438	148
Produits financiers	**438**	**208**
Total	**142**	**(892)**

21. Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Plus ou moins value de cession d'immo corp et incorp	(107)	(45)
Plus value de consolidation sur cession des titres consolidés (1)	0	51 127
Produits de cession d'actifs financier	20	11
Charges ou Produits exceptionnels s/op. de gestion	(3)	(86)
Dotations nettes aux dépréciations d'actifs	2	1
Dotations nettes aux provisions risques et charges	0	0
Autres charges ou produits exceptionnels	0	2
Total	**(88)**	**51 010**

(1) Les titres de l'entité GROUPE BACACIER ont été cédé pour un prix de cession de 75,2 M€ au cours de l'exercice précédent.

23. Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats se décomposent des éléments suivants :

IMPÔTS SUR LES BENEFICES *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Charges d'impôts exigibles	(664)	(4 460)
Charge (produit) net d'impôts différés	(198)	(55)
Total	**(861)**	**(4 515)**

Les bases d'impôts différés sont les suivantes :

BASES D'IMPÔTS DIFFERES *(En milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Déficits fiscaux (1)	381	5
IDA sur frais d'acquisition des titres	0	0
Engagements de retraite	9	5
Autres décalages temporaires	0	9
Provisions non déductibles	93	
Crédit-bail		
Impôts différés actifs (IDA) bruts	**483**	**19**
Impôts différés actifs non reconnus (1)	(381)	(5)
Impôts différés actifs (IDA) nets	**102**	**14**
Amortissements dérogatoires	(27)	(26)
Crédit bail		
Ecart d'évaluation	0	
Impôts différés passifs (IDP)	**(27)**	**(26)**
Impôts différés nets	**75**	**(12)**

(1) Les IDA sur les déficits reportables sont les suivants :

Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
NEWCO	(227)	0
CONSILIUM	(139)	(5)
PRONAOS ENERGIE	(15)	0
Total	**(381)**	**(5)**

Les IDA sur les déficits fiscaux reportables ne sont pas reconnus par prudence au 31 mars 2021.

Les impôts différés ont été évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de retournement de la différence temporaire.

L'état de passage entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé (preuve d'impôt) se présente de la manière suivante :

PREUVE D'IMPÔT *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Résultat net de l'ensemble consolidé	798	53 240
Impôt sur les résultats	(861)	(4 515)
Résultat consolidé avant impôt (A)	**1 660**	**57 755**
Taux d'imposition en France (B)	28,00%	31,00%
Charge d'impôt théorique (A) x (B)	**(465)**	**(17 904)**
Écart entre impôt théorique et impôt consolidé		
Amortissements des écarts d'acquisition	(20)	(169)
Plus value de cession des titres GROUPES BACACIER SAS		15 848
Quote-part frais et charges de 12% des plus-value		(2 486)
Autres différences permanentes	21	80
Crédits d'impôts		28
Quote-part de 5% sur dividendes		2
Impact taux réduit		8
Différence de taux d'imposition		35
Impôts différés non reconnus sur déficits	(381)	(30)
Résultat des mises en équivalence (2)	(16)	31
Autres différences		41
Charge d'impôt dans les états financiers consolidés	**(861)**	**(4 515)**

24. Variation du BFR

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2020**	**Variation BFR**	**Variation de périmètre**	**31 mars 2021**
Stocks et en-cours (valeur nette)	2 004	11 896	14 829	28 729
Créances clients (valeur nette)	1 088	1 411	6 614	9 112
Autres créances (valeur nette)	2 575	275	449	3 299
Comptes de régularisation	80	1 168	52	1 300
Total variation des stocks et créances nettes	**5 746**	**14 750**	**21 944**	**42 440**
Fournisseurs et comptes rattachés	(468)	(11 598)	(15 326)	(27 393)
Autres dettes	(3 426)	426	(1 454)	(4 454)
Comptes de régularisation	(179)	154	(22)	(47)
Total variation des dettes	**(4 073)**	**(11 019)**	**(16 802)**	**(31 893)**
Besoin en Fonds de Roulement	**1 673**	**3 732**	**5 142**	**10 547**

Les variations de périmètre comprennent les incidences suite à l'entrée PRONAOS ENERGIE et SYSTOSOLAR dans le Groupe FIMAVI.

25. Flux liés aux variations de périmètre présentées dans le TFT

	31 mars 2021	31 mars 2020
Trésorerie LCV2		421
Prix d'acquisition LCV2 par Groupe BACACIER		(1 785)
Flux de trésorerie sur titres LCV2	**0**	**(1 364)**
Trésorerie SIGRAM		121
Prix d'acquisition SIGRAM par Groupe BACACIER		(185)
Flux de trésorerie sur titres SIGRAM	**0**	**(64)**
Trésorerie MDE (entité déjà consolidée)		
Prix d'acquisition MDE par Groupe BACACIER		(1 200)
Flux de trésorerie sur titres MDE	**0**	**(1 200)**
Prix d'acquisition des titres SYSTOSOLAR	(26 000)	
Frais acquisition des titres nets d'impôts	(617)	
Coût global d'acquisition des titres SYSTOSOLAR	**(26 617)**	
Trésorerie nette acquise	4 365	
Total flux de trésorerie sur acquisition SYSTOSOLAR	**(22 252)**	**0**
Coût d'acquisition des titres PRONAOS ENERGIE	(281)	
Trésorerie acquise PRONAOS ENERGIE	89	
Coût global d'acquisition des titres PRONAOS ENERGIE	**(192)**	**0**
Reclassement du Fonds de commerce HCR acquis en 2020 en Goodwill	(3 167)	
Coût global d'acquisition HCR	**(3 167)**	
Total Incidence des variations de périmètre	**(25 611)**	**(2 628)**

26. Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations présentés dans le TFT

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS *(en milliers d'euros)*	**Notes**	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et avances et hors location financement	**2.**	20	28
Acquisition d'immobilisations corporelles et avances et hors location financement	**3.**	18 916	5 806
Acquisition d'immobilisations financières	**4.**	10 760	145
Variation des dettes sur acquisitions d'actifs	**18.**	0	130
Total		**29 696**	**6 109**

CESSIONS D'IMMOBILISATIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020
Cession d'immobilisations incorporelles hors location financement		1	0
Cession d'immobilisations corporelles hors location financement		104	65
Cession d'immobilisations financières		22	74 928
Variation des créances sur cessions d'actifs	8.	0	0
Total		**127**	**74 993**

27. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions présentées dans le TFT

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS *(en milliers d'euros)*	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020 (1)
Dotations sur immobilisations d'exploitation	2. & 3.	(1 396)	(3 443)
Amortissement sur frais d'émission d'emprunt	10.	0	0
Amortissement sur écart d'acquisition	1.	(72)	(544)
Dotations d'exploitations nettes aux provisions	14.	(8)	(191)
Dotations financières nettes aux provisions	14.	0	0
Dotations exceptionnelles nettes aux provisions	14.	0	0
Total		**(1 476)**	**(4 178)**

AUTRES INFORMATIONS

1. Effectifs

EFFECTIF DU PERSONNEL *(en nombre)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Cadres	2	89
Non Cadres	35	395
Total	**37**	**484**

2. Engagements hors bilan

Les engagements du groupe sont les suivants :

Engagements donnés *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Effets escomptés non échus		
Avals & cautions [1]	188	220
Intérêts restant dûs sur emprunt	0	0
Total	**188**	**220**

1) Caution donnée par la SAS CONCILIUM en garantie d'un emprunt de 400 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles *(en milliers d'euros)*	31 mars 2021	31 mars 2020
Dettes bancaires garanties par des fonds de commerce et autres actifs corporels	271	0
Nantissements de titres de participation au profit d'établissements bancaires sur dette senior	318	626
Autres nantissements de titres de participation au profit d'établissements bancaires	0	0
Avals et cautions	0	0
Total	**589**	**626**

Les garanties bancaires du sous pallier BACACIER ont été annulées suite au remboursement des dettes financières et des contrats de locations au 31 décembre 2019.

Le Groupe dispose d'un engagement d'achat des titres de la SCI CHAPTUZAT pour une valeur de 2 M€ à réaliser avant le 31 décembre 2025 ; cet engagement étant couvert par une créance sur KINGSPAN de même montant (cf. Note 8 ci-dessus).

Engagements Reçus *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Cautions	192	400
Total	**192**	**400**

3. EBITDA

L'EBITDA est déterminé de la manière suivante :

EBITDA *(en milliers d'euros)*	**31 mars 2020** ***statutaire***	**31 mars 2021** ***Proforma***	**31 mars 2020**
Résultat d'exploitation	1 734	3 657	8 080
- Dotation de l'exercice relative à la participation des salariés (1)	0	0	0
+ Dotations nettes aux amortissements	1 396	1 417	3 440
+ Dotations nettes aux provisions risques et charges	8	308	191
Total	**3 138**	**5 383**	**11 711**

(1) La dotation relative à la participation des salariés est présentée dans les charges de personnel (cf. « Note 3.o » dans les « Principes comptables ») ;

L'EBITDA *pro forma* comprend 12 mois d'activité chez la société SYSTOSOLAR. Cette société est entrée dans le périmètre de consolidation pour 3 mois d'activité sur l'exercice clos au 31 mars 2021.

4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes en charges du compte de résultat consolidé au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2020 s'élèvent à 18 K€ contre 110 K€ sur l'exercice précédent (incluant le sous palier GROUPE BACACIER consolidé en intégration globale sur 9 mois).

FIMAVI
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC

429 326 614 RCS AURILLAC

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE FIMAVI

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Chers Associés,

Notre société étant tenue d'établir des comptes consolidés en vertu des articles L 233-16 et suivants du Code du Commerce, il vous sera demandé de bien vouloir approuver les dits comptes.

A cet effet nous vous présentons notre rapport sur la gestion du Groupe.

Au cours de cette assemblée, il vous sera également donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur la consolidation.

Tous les documents requis vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans le délai légal.

Nous pourrons, après la présentation ou lecture de ces documents, vous donner toutes précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Ce document porte sur les comptes consolidés annuels de la Société « FIMAVI SAS » et de ses filiales (désignée sous l'appellation « le groupe ») pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

La Société FIMAVI est une société par actions simplifiée de droit français créée le 7 février 2000, immatriculée auprès du RCS d'AURILLAC sous le numéro 429 326 614. Son siège social est situé à La PEYRE – 15430 PAULHAC et elle a pour activité principale l'animation et la participation à la mise en œuvre de la stratégie des sociétés de son groupe (filiales, participations).

Le groupe dispose également de participations dans des sociétés immobilières, hôtelières, de services et de production d'énergie solaire.

Depuis la cession le 6 novembre 2019 du bloc de contrôle du sous palier GROUPE BACACIER au groupe KINGSPAN, les activités principales du Groupe FIMAVI sont la fabrication et la commercialisation de matériel nécessaire à la production d'énergie solaire et la gestion de la participation résiduelle de 15% dans GROUPE BACACIER.

La société FIMAVI SAS est dirigée par un Président : Jean Christophe VIGOUROUX, associé majoritaire.

La répartition du capital social de FIMAVI SAS au 31 mars 2021 est la suivante :

- -M. Jean Christophe VIGOUROUX, titulaire de 499 997 actions.

- -Mme Mathilde VIGOUROUX, titulaire de 1 action.
- -M. Pierre VIGOUROUX, titulaire de 1 action.
- -Mme Louise VIGOUROUX, titulaire de 1 action.

Les sociétés prises en compte pour l'établissement des comptes consolidées sont les suivantes :

- Liste des sociétés consolidées au 31 mars 2021 :

Dénomination	*SIREN*	*Activité*	*Date de clôture*	*% de contrôle*
SAS FIMAVI	429 326 614	Mère	31.03	CONSOLIDANTE
SCI BAC 74	489 157 727	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	31.03	50 %
SARL BOIS DE CELLE	494 878 374	Supports juridiques de programmes	31.12	50%
CLEREST SAS	514 246 743	Activités des marchands de biens immobiliers	31.12	25%
SARL CHARLES BUSINESS	790 129 514	Restauration de type rapide	31.12	30%
SCI CLERESTIMMO 1	752 304 220	Supports juridiques de programmes	31.12	25%
SARL CLERESTIMMO 4	800 845 547	Activités des marchands de biens immobiliers	31.12	25%
SAS BUXUS	793 416 439	Hôtels et hébergement similaire	30.09	40%
SAS ATELIERS 3S	531 169 142	Fabrication de tôles design	31.03	100%
GENISTA SAS	880 152 368	Hôtels et hébergement similaire.	31.12	50%
HEDERA SAS	852 194 703	Hôtels et hébergement similaire.	31.12	50%
PRONAOS ENERGIE	522 297 068	Production d'électricité.	31.03	100%
NEWCO SAS	890 956 527	Gestion de fonds.	31.12	65,38%
SAS SYSTOSOLAR	512 629 403	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	31.12	100%
SAS JCE	533 057 360	Location de terrains et d'autres biens immobiliers.	31.03	50%

SCI AMMERIS	881 187 454	Location de terrains et d'autres biens immobiliers.	31.12	50%
SAS CONSILIUM	818 615 114	Autres activités récréatives et de loisirs	31.03	100%
SCI JCD	834 020 232	Location de terrains et autres biens immobiliers	31.12	99,90%

Il convient de préciser qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le périmètre a évolué suite à :

- L'entrée dans le périmètre de la Société PRONAOS ENERGIE. Le Groupe FIMAVI détient 100% des titres de la SAS PRONAOS ENERGIE. La société n'était pas consolidée au 31 mars 2020 et les titres de cette entité étaient présentés en bilan pour 5 K€. La Société FIMAVI souscrit intégralement à une augmentation de capital de la Société PRONAOS ENERGIE au 31 mars 2021 pour 8 M€ dont 7,95 M€ libérée par compensation avec créances liquides et exigibles sur la société PRONAOS ENERGIE. Cette augmentation de capital est sans incidence sur les comptes consolidés. L'entité PRONAOS ENERGIE est désormais consolidée dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale au 31 mars 2021.

- La création de la SAS NEWCO le 17 novembre 2020 est détenue à 65,38% par l'entité PRONAOS ENERGIE. Cette création de la Société est sans incidence sur les comptes consolidés.

- Le rachat des titres SYSTOSOLAR Par la SAS NEWCO.

2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES

Une participation dans laquelle le Groupe n'exerce aucun contrôle ou influence notable est exclue du périmètre de consolidation.

La principale participation non consolidée est la suivante :

- **SCI AEROVERGNE :**

La participation dans SCI AEROVERGNE n'a pas été consolidée au 31 mars 2021 dans la mesure où le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur cette société.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 mars 2021**, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes les sociétés membres du Groupe intégré, dans lesquelles la société FIMAVI assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

- Changement d'estimations comptables :

Le Groupe BACACIER a procédé en 2020 à des modifications dans la détermination des estimations comptables par homogénéité avec les estimations et jugements utilisés au sein du Groupe KINGSPAN.

4. SITUATION ET ACTIVITÉ DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION ET RESULTAT DE CETTE ACTIVITE (en K€)

Le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à	32 134 K€
Les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à	144 K€
Les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à	-30 543K€
D'où un résultat d'exploitation consolidé de	1 734 K€
Le résultat financier consolidé s'est élevé à	142 K€
Le Résultat courant des entreprises intégrées	1 876 K€
Le résultat exceptionnel consolidé s'est élevé à	-88 K€
Le résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 788 K€
L'Impôt sur les bénéfices consolidé s'élève à	-861 K€
Le résultat net des sociétés intégrées	927 K€
Résultat des sociétés mises en équivalence	-57 K€
Les dotations aux provisions sur amortissements des écarts d'acquisition ...	-72 K€
Le Résultat net de l'ensemble consolidé	798 K€
Les intérêts minoritaires s'élèvent à	361K€
RÉSULTAT NET – part du Groupe	**438 K€**

5. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CONSOLIDE, NOTAMMENT DE SON ENDETTEMENT AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITÉ DES AFFAIRES

La situation financière du Groupe reste stable.

6. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CONSOLIDE

Sur le plan de l'évolution prévisible de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation et les perspectives d'avenir, il est indiqué :

- Maintien de l'investissement
- Poursuite de la structuration du Groupe.

7. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ ET LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION SONT CONFRONTÉES

Le Groupe n'est pas confronté à d'autres risques et incertitudes que ceux inhérents aux activités exercées par chacune des filiales.

8. INDICATIONS SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR L'ENTREPRISE ET LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

L'utilisation d'instruments financiers par les entreprises comprises dans la consolidation est faite dans l'objectif de couvrir le risque de change et de taux et n'a aucune incidence sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière ou de ses pertes ou profits.

9. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CONSOLIDE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous n'avons pas d'éléments significatifs à vous présenter concernant l'activité du groupe en matière de recherche et développement.

10. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La Société FIMAVI a cédé sa place de Président de la Société GROUPE BACACIER le 1er avril 2021, au profit de Monsieur Cédric BRUGE.

Nous avons procédé à l'acquisition par GROUPE BACACIER du solde des 50% des titres de participations de la Société DOME SOLAR.

*
* *

Nous espérons que ce rapport de gestion sur le groupe FIMAVI vous a donné satisfaction et nous vous demandons de bien vouloir approuver les résolutions que nous allons soumettre à votre vote après la lecture des rapports du commissaire aux comptes et après que vous aurez pu présenter vos éventuelles observations sur notre gestion.

LE PRÉSIDENT
M. Jean-Christophe VIGOUROUX



FIMAVI

SAS au capital de 50 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC
R.C.S. AURILLAC 429 326 614

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2021

26, avenue du Lioran - BP 14
15100 SAINT-FLOUR
www.acf-expertise.fr
ACF SAS au capital de 266 000 euros
R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne Rhône Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Lyon - Riom

15, rue Cugnot
63540 ROMAGNAT
contact@btbassocies.fr
B.T.B Audit SARL au capital de 239 289 euros
R.C.S. Clermont-Ferrand 819 887 027 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne Rhône Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Lyon - Riom

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2021

Aux associés de la société FIMAVI SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FIMAVI SAS relatifs à l'exercice clos 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nus avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Flour

Le 15 septembre 2021

Pour la société ACF SAS

Fabien SOULEYREAU

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pour la société B.T.B. Audit SARL

Commissaire aux comptes

Arnaud TRASSOUDAINE

Gérant